



# MA MÈRE, C'EST MA MAÎTRESSE

Se replonger dans les leçons, renouer avec les cahiers d'écolier, organiser le quotidien autrement. Et surtout offrir à leurs enfants une éducation en phase avec leur vision de l'apprentissage. Voici la mission que se sont donnée ces parents, qui, à leur manière, font l'école buissonnière.

**L**a cloche sonne. Manon est en retard. Mais pas question de passer au secrétariat pour obtenir un mot d'excuse. Il faudra rendre des comptes à l'institutrice en personne. Et, pour cela, inutile de traverser le hall de l'école en courant. Quelques marches suffisent pour rejoindre le salon. Car l'école, chez Manon, c'est à la maison. Comme plus de 2 500 Français, la jeune fille de 12 ans a pour professeur un de ses parents. Une expérience unique, souvent perçue comme une aventure hippie sciemment menée par des parents illuminés. Mais la réalité est bien souvent loin, très loin de l'idée que l'on s'en fait. Car, pour instruire ses enfants soi-même, il faut répondre à une série de règles. Si aucun diplôme particulier n'est requis pour endosser le rôle d'insti à domicile, les parents doivent, chaque année, déclarer ce choix peu conventionnel au Maire de leur commune et au Dasen<sup>1</sup>. Une enquête visant à contrôler les conditions de vie en famille est ensuite menée par la mairie tous les deux ans. Les méthodes d'apprentissage sont, quant à elles, libres et les parents ne sont pas dans l'obligation de suivre le programme scolaire. Seule prérogative : les enfants doivent maîtriser l'ensemble des exigences du socle commun à leurs 16 ans. Une progression et des acquis évalués chaque année (dès 6 ans) par un inspecteur académique. Mais qu'est-ce qui pousse les parents

à désertir les préaux français pour transformer la maison en havre d'apprentissage ?

## “Nous avons fabriqué notre école”

Non loin de Saint-Rémy-de-Provence, une “petite école” accueille tous les matins quatre garçons. Quatre frères âgés de 3 à 8 ans qui s'installent, le temps d'une matinée studieuse, au cœur de cette pièce spécialement aménagée pour apprendre. Louise, leur maman, fait l'école de 8 h 30 à 12 h 30, quatre jours par semaine. Les récréations ponctuent la classe et l'uniforme est de rigueur. Un apprentissage encadré mais surtout un choix en phase avec l'envie de transmettre des savoirs où la rigueur, l'autonomie, l'échange et l'art sont au cœur du programme. À la naissance de leur premier enfant, le couple vivait en Espagne. C'est naturellement qu'il se tourne deux ans plus tard vers une école “alternative” où la stimulation précoce permet d'adapter l'apprentissage à chaque enfant, en respectant son rythme. Une expérience enrichissante qui s'interrompt au moment où la petite famille rejoint l'Hexagone. L'école municipale du village s'impose. Léon a 5 ans et maîtrise la lecture depuis ses 3 ans. Ses connaissances précoces lui permettent d'entrer en CE1. Mais, très vite, l'école classique se sent dépassée par la situation. Léon est en avance et l'institutrice ne s'adapte pas.



Un premier point qui pousse le couple à s'interroger. Mais c'est surtout leurs exigences en termes d'éducation qui vont les amener à opter pour l'instruction à domicile. *"Nous aimons l'école si elle est bien faite. Mais, en France, l'offre scolaire est assez limitée. En classe, il s'agit davantage d'une dilution des savoirs que d'une transmission des connaissances. Or, nous avons une position très forte sur la nécessité d'offrir un maximum d'apprentissage dans les jeunes années. Car, une fois que l'on a appris à apprendre, la suite est facile."* Sans compter que pour la jeune femme, le rythme effréné "8 h/16 h" imposé par l'Éducation nationale n'est pas efficace et laisse peu de place aux activités sportives et artistiques. *"J'ai la chance de pouvoir faire intervenir régulièrement une plasticienne pour les petits et un potier pour les plus grands. Les enfants font de la danse, du solfège et de la gymnastique à la maison. Ils participent à absolument toutes les activités extrascolaires qui existent et nous nous joignons régulièrement à des groupes pour cela."* Un modèle en or, où plaisirs et exigences se mêlent au profit du bien-être des garçons. *"Mes enfants sont solaires, heureux, bien dans leurs baskets!"*

### "Être debout devant des juges est la pire chose qui nous soit arrivée"

Mais une bête noire montre le bout de son rapport au moins une fois par an. Et entâche quelquefois le tableau. Son nom : l'Inspection académique. Sa mission : s'assurer que les parents remplissent leur rôle d'instructeur. Sur le papier, rien de plus normal, mais, à lire les témoignages

dépités des familles qui se sentent bien souvent malmenées et jugées, difficile de dire que l'instruction à la maison s'est parfaitement fondue dans le paysage éducatif français. Pour Kristin, aujourd'hui maman de grands enfants (19 et 24 ans), *"la première inspection a été une claque! Les inspecteurs sont formatés pour juger un apprentissage de masse."* Sylvie Martin, maman de Tom, 14 ans, et de Lilou, 11 ans, bataille depuis plus de quatre ans. Elle a fait le choix, avant même la naissance de ses enfants, de rayer de la liste la case "école classique" : *"J'avais un mauvais souvenir de l'enfermement quotidien, de l'autorité arbitraire et de la violence à l'école. Avec mon mari Régis, nous avons voulu construire une vie qui ait plus de sens."* Le duo, en couple depuis leurs 16 ans, apprend la vie aux enfants autrement. *"Nous pratiquons l'apprentissage informel. Nous n'avons pas de cours ou de méthodes définies. Ni d'horaires préétablis. Nous attendons que les enfants estiment qu'ils ont besoin de lire ou de compter pour leur apprendre. Lilou a su écrire avant de savoir lire."* Un modèle de "unschooling" qui fait souvent tiquer l'Inspection. D'autant plus que les positions du couple sont tranches : *"Nous avons des convictions très claires en termes d'éducation. Il n'est pas question que nos enfants soient testés par écrit ou par oral par les inspecteurs. Nous n'avons aucun souci pour leur montrer l'évolution du travail des enfants via des documents, mais les tester, ça, non!"* Le bras de fer est aussitôt enclenché. En 2012, l'acharnement des inspecteurs mène le couple au tribunal. *"Être debout devant des juges est la pire chose qui nous soit arrivée."* La famille repart gagnante mais l'Inspec-

tion académique revient à la charge. Et insiste. Le 27 septembre dernier, Sylvie et son mari ont été entendus pour la deuxième fois par les gendarmes. Ils attendent la suite avec une règle essentielle : ne jamais plier. *"Mes enfants sont instruits, ils vont très bien et ont une jolie vie. Des gens qui n'ont jamais quitté l'école classique viennent jouer l'école à la maison alors qu'ils n'y connaissent rien. Tout ceci est incohérent."*

### "Votre enfant ne sera pas sociable!"

#### C'est la première remarque que l'on nous fait

Si les injonctions de scolarisation sont très rares (à peine 2 % de l'enseignement dispensé aux enfants instruits en famille a été jugé insuffisant), les interrogations sur l'équilibre et la socialisation des enfants sont fréquentes. Kristin Leroy, cofondatrice de l'association Laia (voir encadré), peut aujourd'hui faire un pied de nez à ceux et celles qui ont douté de son choix. Celui d'instruire ses enfants elle-même il y a... vingt ans. Un temps où peu de familles tentaient l'aventure et où Internet et son réseau de soutien, aujourd'hui tissé, n'existaient pas.

À l'époque, son fils aîné supporte mal la maternelle et les relations avec l'institutrice sont tendues. Kristin décide d'attendre le CP pour le scolariser. À 6 ans, Gwendal sait déjà lire. Et, de fil en aiguille, l'idée de poursuivre l'école à la maison germe dans l'esprit de cette ancienne infirmière-puéricultrice. Et après ? À 17 ans, deux de ses fils ont intégré une terminale pour passer le bac : *"Ils étaient super curieux et tout s'est très bien passé avec leurs camarades et leurs profs!"* Aujourd'hui, Gwendal est en 3<sup>e</sup> année d'architecture, Brewenn est en licence de psychologie et Ehouarn en Métiers d'art au sein de la prestigieuse école Boule. *"Ils ont une relation de plaisir au travail et ont un contact humain très facile. À l'époque, j'espérais ne pas mettre en péril leur avenir. À les regarder évoluer, je suis parfaitement rassurée!"* Aujourd'hui, Kristin met au service des tous les parents ce qu'elle a appris auprès de ses enfants. À savoir, des outils d'apprentissage différents<sup>2</sup>.

**Amandine Grosse / Illustrations : Agathe Demois**

1. DIRECTEUR ACADÉMIQUE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE
2. SON BLOG : LESPARENTSONTDUTALENT.FR

### ENVIE DE VOUS LANCER ?

Côté administratif, toutes les démarches sont expliquées en détail sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), onglet "Famille". Côté réseaux et conseils, les associations Laia ([laia.asso.free.fr](http://laia.asso.free.fr)) et Les Enfants d'abord ([www.lesenfantsdabord.org](http://www.lesenfantsdabord.org)) vous guident

sur les plans administratif, juridique et pédagogique et favorisent les échanges entre les familles. Le magazine *Les Plumes*, publié par Laia, aborde sur 24 pages les différentes approches pédagogiques, et livre une foule de témoignages. Précieux.